

observations sur la rapidité de la discussion en Commission ; l'adaptation de l'enseignement à la vie, importance d'une formation primaire individualisée et d'une formation générale solide dans un monde moderne technique, le problème de l'enseignement technique et l'importance de la formation des maîtres, le rôle de l'expérience dans la pédagogie, la nécessité d'une pédagogie libérale et du respect de la complexité des enfants, les remèdes à l'insuffisance du conseil supérieur de l'éducation nationale, le rôle du secteur professionnel dans l'enseignement technique, l'expérience de culture permanente populaire de Strasbourg (p. 3981 à 3985). — du projet de LOI DE FINANCES pour 1958, deuxième partie, CRÉDITS D'INVESTISSEMENTS, AGRICULTURE : *Enseignement rural* [7 mars 1958] (p. 1323); CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES CIVILS, ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE : *Problème concernant les veuves de guerre et les orphelins, cas des veuves de guerre des T.O.M.* [26 mars 1958] (p. 1997, 1998).

DIXMIER (M. Joseph), Député du Puy-de-Dôme (I.P.A.S.).

Son élection est validée [23 mai 1956] (p. 1965). — Est nommé membre de la Commission des pensions [31 janvier 1956] (p. 161); [4 octobre 1957] (p. 4503). — E-t élu vice-président de la Commission des pensions [10 février 1956] (p. 254), [18 octobre 1957] (p. 4536).

Dépôts :

Le 22 mars 1956, un rapport au nom de la Commission des pensions sur la proposition de loi modifiée par le Conseil de la République, tendant à étendre le bénéfice des lois françaises sur les pensions d'invalidité aux veuves de la guerre 1914-1918 ayant acquis la nationalité française par voie de mariage contracté après 1919 avec des Alsaciens ou des Lorrains redevenus Français par application du Traité de Versailles, **n° 1391**. — Le 12 juin 1956, un rapport au nom de la Commission des pensions sur la proposition de loi (n°1450) de M. Vigier relative à la carte de priorité des mutilés de guerre, **n° 2138**. — Le 14 décembre 1956, un rapport au nom de la Commission des pensions sur la proposition (n° 261) de M. Pierre Montel

tendant à reviser les pensions des militaires des réserves, rappelés à l'activité en temps de paix, **n° 3561**. — Le 20 décembre 1956, un rapport au nom de la Commission des pensions sur la proposition de résolution (n° 1841) de M. Max Brusset tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux veuves de guerre non remariées un voyage annuel gratuit ou à prix réduit pour accompagner leurs enfants en vacances, **n° 3634**. Le 20 décembre 1956, un rapport au nom de la Commission des pensions sur la proposition de loi (n° 2073) de M. Monin, tendant à accorder une promotion supplémentaire dans la Légion d'honneur aux grands mutilés de guerre titulaires, à titre définitif, d'une pension d'invalidité au taux de 100 0/0 et bénéficiant à la fois de l'article 12 et du double article 10 de la loi du 31 mars 1919, **n° 3635**. — Le 20 juin 1957, un rapport au nom de la Commission des pensions sur la proposition de loi (n° 1840) de M. Max Brusset, tendant à faire bénéficier du régime de retraite de la loi du 14 avril 1924 certains agents permanents des offices départementaux des mutilés, anciens combattants, victimes de guerre et pupilles de la nation, déjà pensionnés, **n° 5182**. — Le 19 juillet 1957, un rapport au nom de la Commission des pensions sur la proposition de loi (n° 2849) de M. Henri Thébaud tendant à autoriser les pensionnés militaires pour tuberculose (guerre et hors guerre) à passer le concours pour un emploi réservé au cours de la première période triennale de soins, **n° 5550**. — Le 23 juillet 1957, une proposition de loi relative à certains versements dus à la sécurité sociale par des mutilés de guerre, **n° 5598**.

Interventions :

Prend part à la discussion : de la proposition de loi tendant à la réduction des fermages : *amendement de M. Tremolet de Villers prévoyant une réduction du fermage égale en pourcentage à celle de l'ensemble de la production normale de l'exploitation* [14 février 1957] (p. 882) ; *son amendement prévoyant qu'il n'y aura pas de réduction de fermage lorsque les bailleurs sont titulaires d'un avantage vieillesse* (ibid.); — des propositions de la conférence des présidents : *ses explications de vote sur la question de confiance : situation des anciens combattants* [16 janvier 1958] (p. 70). — S'excuse de son absence [12 juin 1957] (p. 2682), [13 novembre

1957] (p. 4757). = Obtient des congés [17 juin 1957] (p. 2682), [13 novembre 1957] (p. 4757).

DOIZE (M. Hippolyte) *Député des Bouches-du-Rhône (C.)*.

Son élection est validée [28 mars 1958] (p. 2086). = Est nommé membre de la Commission du travail et de la sécurité sociale [21 mai 1958] (p. 2432).

DOREY (M. Henri), *Député de Belfort (M. R. P.)*

Secrétaire d'Etat à l'Agriculture

(Cabinet Félix GAILLARD)

du 11 novembre 1957 au 14 mai 1958.

Son élection est validée [20 janvier 1956] (p. 42). = Est nommé membre titulaire de la Commission des finances [31 janvier 1956] (p. 161), [4 octobre 1957] (p. 4502). — Est désigné par la Commission des finances pour faire partie : de la Sous-Commission chargée d'émettre un avis sur les taxes parafiscales et de péréquation [10 février 1956] (p. 253), [18 octobre 1957] (p. 4537) ; de la Sous-Commission chargée de suivre et de contrôler d'une façon permanente l'emploi des crédits affectés à la défense nationale [21 février 1956] (p. 409), [18 octobre 1957] (p. 4537).

Dépôts :

Le 25 janvier 1956, une proposition de loi tendant à la réintégration dans leur cadre d'origine des secrétaires et inspecteurs de police d'Etat dégagés des cadres le 1^{er} mai 1948 en application de la loi du 3 septembre 1947 dont le reclassement a été réalisé en qualité de gardiens de la paix, en application de la circulaire n° 314 du 30 juin 1948, n° 197. — Le 3 février 1956, une proposition de loi tendant à étendre aux fonctionnaires atteints de sclérose en plaques le bénéfice des dispositions de l'article 93 de la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 donnant droit à un congé de longue durée, n° 280. — Le 3 février 1956, une proposition de loi relative à la situation des auxiliaires recrutés depuis la mise en application de la loi n° 50-400 du 3 avril 1950, n° 281. — Le 3 fé-

vrier 1956, une proposition de loi tendant à sauvegarder les droits à pension des personnes qui ont exercé successivement plusieurs activités professionnelles au cours de leur carrière et à leur accorder, au titre de chaque régime de retraite public ou privé auquel elles ont été affiliées, une pension correspondant à la durée des services justiciables de ce régime, n° 282.

— Le 3 février 1956, une proposition de loi tendant à modifier le titre V du Code des pensions civiles et militaires de retraite, n° 283. —

Le 3 février 1956, une proposition de loi tendant à permettre l'attribution de prêts d'installation aux jeunes agriculteurs qui assument effectivement la direction d'une exploitation agricole dont leurs parents sont propriétaires, n° 284. —

Le 3 février 1956, une proposition de loi tendant à la remise en ordre définitive de la situation administrative des agents contractuels ou temporaires en service dans les administrations centrales ou assimilées ainsi que dans leurs services extérieurs, n° 285. —

Le 3 février 1956, une proposition de loi tendant à accorder une part supplémentaire pour le calcul de la surtaxe progressive aux contribuables ayant élevé au moins trois enfants et qui n'ont plus aucun enfant à charge, n° 286.

— Le 3 février 1956, une proposition de loi tendant à modifier les coefficients de majoration de certaines rentes viagères, n° 287. —

Le 24 février 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à reporter au 15 mars 1956 la date d'application de pénalités pour retard dans la production des déclarations de revenus, de bénéfices et de stocks de 1955, n° 749. —

Le 6 mars 1956, une proposition de loi tendant à permettre à certaines catégories de personnels militaires de percevoir, pour la période antérieure au 1^{er} juin 1949, pendant laquelle ils ont été en service en Indochine, l'indemnité familiale d'attente et le complément de ladite indemnité, attribuée aux fonctionnaires des cadres généraux des colonies en service en Indochine, n° 1020. —

Le 14 mars 1956, une proposition de loi tendant à préciser le régime fiscal auquel sont soumises les sociétés d'investissement, n° 1186. —

Le 20 mars 1956, une proposition de loi tendant à réparer une anomalie de la réglementation des pensions civiles de retraite, n° 1303. —

Le 21 mars 1956, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à proroger du 31 mars 1956 au 15 avril 1956 le délai accordé pour la pro-